

MANDAT de Prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'AFeelvA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AFeelvA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

JOINDRE UN RIB

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ ville _____

Les coordonnées de votre compte :

IBAN : _____

BIC : _____

Paiement récurrent (Le choix du prélèvement entraîne une reconduction tacite de votre adhésion sur l'année suivante, sauf avis contraire de votre part avant le 31 décembre de l'année en cours).

MONTANT TOTAL DE L'ADHESION :

PRELEVEMENT ANNUEL

PRELEVEMENT FRACTIONNE
à répartir suivant la date d'adhésion

J'adhère avant le 1 ^{er} avril	3 prélèvements sur l'année (mi-avril, mi-juillet, mi-octobre)
J'adhère avant le 1 ^{er} juillet	2 prélèvements sur l'année (mi-juillet, mi-octobre)
J'adhère avant le 1 ^{er} octobre	1 seul prélèvement (mi-octobre)



Adhérer au parti politique

Europe Ecologie Les Verts, c'est pouvoir participer à l'ensemble des décisions du mouvement : élections, priorités stratégiques et programmatiques, choix budgétaires... C'est la possibilité, pour tous et toutes, de participer à toute la vie du mouvement, en interne et en externe, au plan local, régional et national.

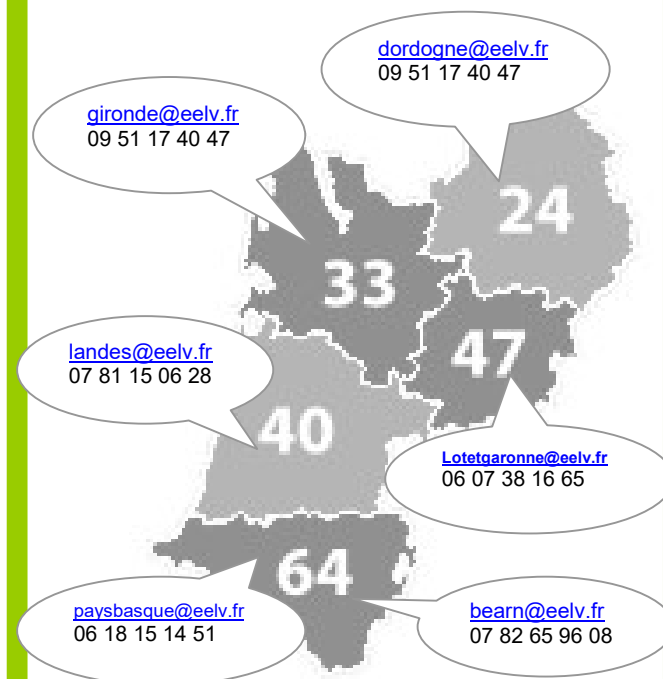
Rejoindre

le réseau des coopérateurs, C'est pouvoir participer à toute la mobilisation collective initiée et portée par Europe Ecologie Les Verts ; C'est être informé de toutes les actions d'Europe Ecologie Les Verts, nationalement et localement, et être consulté sur les grands choix structurants du mouvement.

Adhérent ou coopérateur, parti et réseau : l'enjeu, c'est de permettre à chacun-e de trouver les formes du militantisme qui lui conviennent !

Plus d'info : www.eelv.fr

Cadre réservé à l'administration



Bulletin

2017

à retourner au siège régional

EELV Aquitaine

13 rue du chai des Farines

33000 Bordeaux

09 51 17 40 47 – aquitaine@eelv.fr

○ J'adhère au parti politique EELV

Je soussigné/e
N'appartenant à aucune autre formation politique, ayant pris connaissance des Statuts nationaux et régionaux, déclare adhérer à : "Europe Écologie Les Verts".

Date et signature obligatoire :

Votre adhésion sera effective dès réception de votre paiement et après validation par le Conseil Politique Régional d'EELV Aquitaine, et ce dans un délai maximum de deux mois.

Cette grille de cotisation présente le niveau de cotisation attendue en fonction de votre revenu mensuel. Les niveaux de cotisation présentés sont indicatifs, et laissent la possibilité à chacun de tenir compte de sa situation personnelle, familiale et sociale du moment.

Montant annuel de l'adhésion	
Revenu mensuel	Cotisation annuelle
↗ < 120 0 €, précaires, étudiants ...	36 €
↗ 1 200 €	55 €
↗ 1 300 €	80 €
↗ 1 400 €	100 €
↗ 1 600 €	120 €
↗ 1 800 €	160 €
↗ 2 000 €	200 €
↗ 2 300 €	230 €
↗ 2 500 €	250 €
↗ 2 800 €	300 €
↗ > 3 000 €	0,9% de votre revenu ANNUEL

○ Je rejoins le réseau des coopérateurs

20 euros ou plus
Etudiants et précaires = 10 euros

○ Je souhaite faire un don

montant libre

Mes coordonnées

Comité local H F Date de naissance -- /-- /--

Nom Prénom

Adresse

.....

Code postal Commune

Tél..... Portable Courriel

J'accepte de recevoir des courriels des SMS de la part d'Europe Ecologie

Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant en vous adressant à [donneespersonnelles@eelv.fr]

Mode de règlement

○ PRELEVEMENT

Merci de remplir et signer le mandat de prélèvement SEPA au dos.

joindre un RIB

Le choix du prélèvement entraîne une reconduction tacite de votre adhésion sur l'année suivante, sauf avis contraire de votre part avant le 31 décembre de l'année en cours.

○ CHEQUE

(à l'ordre de A.F.E.E.L.V.A)

Possibilité de régler l'adhésion en trois fois (Joindre les 3 chèques en indiquant la date de mise en banque au dos)

la totalité de l'adhésion doit être réglée au 31 décembre

○ VIREMENT

Merci de nous contacter, nous vous transmettrons un RIB.

○ CARTE BANCAIRE

Uniquement en adhérant sur le site eelv.fr

- 66 % En adhérant, coopérant ou en faisant un don, vous bénéficiez d'une déduction fiscale égale à 66 % du montant de votre versement.

La loi limite à 7500€ par an les versements effectués à un parti politique par un particulier.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros.